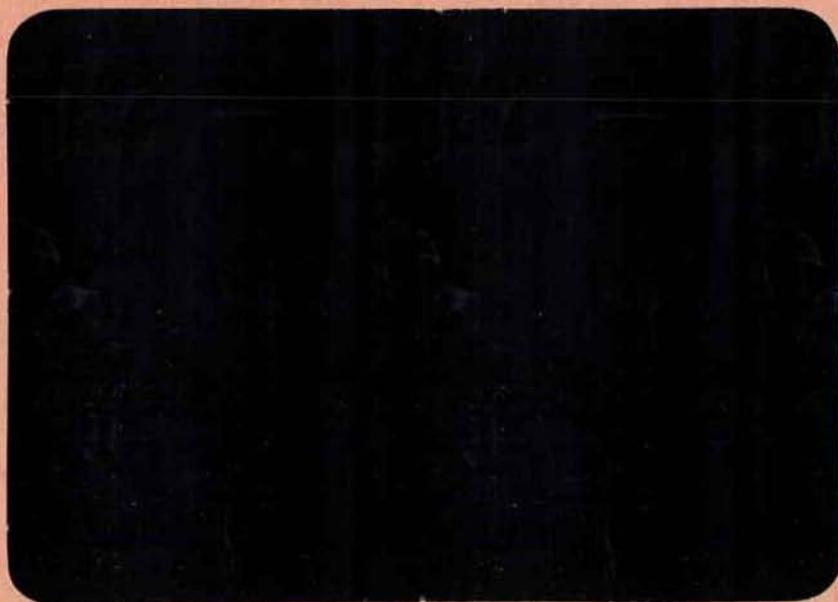


257

**INSTITUT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
DES PÊCHES MARITIMES**



LES RESSOURCES HALIEUTIQUES EXPLOITEES
PAR LES FLOTTILLES DES PAYS DE LOIRE

1ère partie

Description des flottilles et des activités
halieutiques

Année 1981

INSTITUT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DES PECHES MARITIMES

LES RESSOURCES HALIEUTIQUES EXPLOITEES PAR LES FLOTTILLES

DES PAYS DE LA LOIRE

1ère partie

DESCRIPTION DES FLOTTILLES ET DES ACTIVITES HALIEUTIQUES

Enquête et rédaction : D. GUERALT et P. BEILLOIS

Laboratoire "Aménagement des pêches"

Nantes, janvier 1983

Convention OREAM/ISTPM N° 81.32007.00.223.44.20.

: — Dans le cadre d'une convention passée entre la Direction régionale de l'Équipement et l'Institut scientifique et technique des Pêches maritimes, le laboratoire "Pêche" de Nantes s'est vu confier l'étude des ressources halieutiques exploitées par les flottilles des Pays de la Loire. Cette étude comporte les 3 volets suivants :

1. la détermination de l'effort de pêche des principaux types d'activités halieutiques, s'appuyant sur une description de ces activités.
2. La description des principales ressources disponibles.
3. L'analyse de la fraction exploitée des différents stocks.

Elle devrait servir de base technique à l'élaboration d'une politique d'aménagement des pêcheries basée sur une connaissance précise de la composition des ressources et le niveau d'exploitation de celles intéressant la pêche.

DESCRIPTION DES FLOTTILLES ET DES DIFFERENTES ACTIVITES

HALIEUTIQUES

ESTIMATION DE L'EFFORT DE PECHE GLOBAL PAR "METIER"

A. CADRE ADMINISTRATIF ET GEOGRAPHIQUE DE L'ETUDE.

La région des Pays de la Loire va de la limite nord du Département de la Loire Atlantique à la limite sud de la commune de Longeville (Pte du Grouin du Cou). C'est dire qu'elle comprend tout le littoral du département de la Loire Atlantique et la majeure partie de celui de la Vendée, soit environ 500 kilomètres de côtes.

Elle est en ce qui concerne l'administration des Affaires maritimes rattachée à la Direction Bretagne-Vendée et divisée en 5 quartiers maritimes qui sont du nord au sud ceux de St Nazaire, Nantes, Noirmoutier, Yeu et les Sables d'Olonne.

La région est géographiquement caractérisée par sa position centrale sur le littoral du golfe de Gascogne et fait partie de la vaste entité géographique que constitue ce golfe en tant que région maritime.

Elle est également caractérisée par l'existence de zones abritées (deux estuaires et une baie), d'un quartier maritime insulaire et par le fait qu'elle est le siège d'une pêche exclusivement artisanale (sur la base du critère juridique de la propriété).

B. DESCRIPTION DES FLOTTILLES ET DES DIFFERENTES ACTIVITES HALIEUTIQUES. ESTIMATION DE L'EFFORT DE PECHE GLOBAL PAR "METIER".

Le préalable indispensable à la détermination de l'effort de pêche des principaux types d'activités halieutiques passait par une connaissance précise des activités pratiquées, de leur répartition spatio-temporelle et des moyens techniques mis en oeuvre. Pour les flottilles côtières, cette connaissance était jusqu'alors très imprécise.

1. Données existantes.

a) *Données des services des Affaires maritimes.*

. Les "monographies annuelles" établies par quartier font le bilan des activités des pêches maritimes. Elles passent en revue et synthétisent les données sur les infrastructures portuaires, les caractéristiques techniques de la flottille, les principales activités avec les espèces recherchées, le calendrier des pêches, la proportion globale des navires impliqués dans les différentes activités, la production, la commercialisation et l'aspect socio-économique.

. Le centre administratif des Affaires maritimes tient à jour un "fichier navire" répertoriant les caractéristiques techniques des bateaux par quartier maritime.

La principale critique que l'on peut faire concernant ces données de base est qu'elles ne se réfèrent pas à des activités bien individualisées ("métiers", ou "familles" intégrant l'ensemble : ressource, secteur, engin, navire, type d'armement, mode de commercialisation).

b) *Données de travaux spécifiques et régionaux.*

De nombreux travaux géographiquement limités à des entités naturelles (baie de Bourgneuf, estuaire de la Vilaine) ou à des activités précises telles que la pêche de la civelle (ELIE, 1979-1980) effectuées le plus souvent sous le contrôle scientifique de l'ISTPM, fournissent des données non négligeables méritant d'être actualisées et complétées à l'échelle de la région Pays de Loire.

Les données disponibles sont éparées, de valeur très variable, de portée géographique et temporelle beaucoup trop limitée.

c) *Données des statistiques de pêche.*

A l'exception des Sables d'Olonne dont les apports sont contrôlés et pris en compte dans une filière de traitement informatisé, les chiffres avancés par les Affaires maritimes ne peuvent guère servir qu'à donner une idée de l'importance relative des différentes pêches surtout lorsqu'il n'existe pas de criée.

L'ensemble de ces renseignements, trop imprécis ou trop sectoriels ne permettait pas d'établir un lien entre l'outil de production et la production elle-même et une structure de recueil des données apparaît de plus en plus indispensable.

2. Travaux réalisés par le laboratoire "Pêche" de Nantes.

Le recensement de l'intégralité des moyens de production de la région des Pays de la Loire a consisté en une mise à jour d'informations partielles déjà existantes et une collecte systématique des données.

"L'uniformisation et l'actualisation des renseignements a porté sur l'année 1981

Ce travail a été effectué au niveau des stations maritimes (cf carte).

A partir d'une liste individualisée des navires pour chaque station maritime, une enquête simultanée auprès des syndicats des gens de mer, des organismes professionnels (organisation de producteurs, comités locaux, syndicats des marins) et des organismes de mise en marché (criées quand elles existent) a été entreprise. Elle a nécessité un investissement important en déplacement auprès des sources d'informations réparties sur tout le littoral.

Au cours de cette enquête, chaque navire répertorié comme actif a été individualisé par

. ses caractéristiques techniques

année de construction
tonnage (jauge brute en tonneaux)
puissance motrice (exprimée en cv)
longueur (en m)
nombre d'hommes d'équipages

. le ou les types d'activités pratiquées au cours de l'année de référence (1981) à travers l'établissement d'un calendrier mensuel d'activités prenant en compte

les métiers exercés
les espèces principales recherchées
les secteurs fréquentés
les périodes d'activités effectives ou seulement présumées.

Ce catalogue exhaustif a permis de mettre en évidence l'importance des moyens de production, la diversité des régimes d'exploitation, l'extrême polyvalence d'une flottille travaillant le plus souvent dans des zones sensibles et à ce titre dignes d'intérêt. La nécessaire quantification des différentes activités de pêche a été abordée par le biais de la notion de "mois d'activité x bateau" qui fournit une évaluation maximale de la durée d'armement pour un métier donné. Elle devra être complétée par une recherche de la signification de cette notion pour déboucher sur une évaluation de l'effort de pêche pour les différents métiers dans les termes usuels (nombre d'hameçons, nombre de casiers, nombre de sorties) et dans un secteur donné.

3. Expression des résultats: description par quartier maritime.

L'expression des résultats comprend l'étude sommaire du cadre géographique et administratif de chaque quartier maritime et de ses stations et une description des flottilles et des activités de pêche.

Cette description exprime la distinction de types ou familles["] de navires dont la dénomination est issue de leur activité principale et souvent secondaire (navires à métier unique et navires polyvalents) mais également de leur condition d'exploitation (petite pêche, pêche côtière, pêche au large). Elle donne également les caractéristiques techniques des différentes "familles" fournissant ainsi une image globale de la structure de la flottille. Le tonnage exprime la jauge brute en tonneaux, la puissance est exprimée en chevaux et la longueur en mètre (tabl.1 et 2 cf descriptions par quartier maritime).

Elle est complétée par la revue des différents métiers pratiqués comprenant la ou les espèces cibles, le nombre de navires, l'évaluation du temps-bateau, les caractéristiques techniques des moyens de production, la répartition géographique et le calendrier des pêches synthétisés, au niveau de la station dans les tableaux 1 et 3 et au niveau du quartier maritime dans le tableau 4.(cf descriptions par quartier maritime).

4. Synthèse des résultats à l'échelle de la région des Pays de la Loire.

a) *Importance des moyens de production (flottille, équipage) et diversité des régimes d'exploitation (tabl. 1).*

- On a dénombré 1 152 navires armés à titre temporaire ou non à la pêche en 1981 et 2 440 marins-pêcheurs.

Ce nombre de navires représente 25 % de la flottille armée pour travailler dans les eaux européennes par l'ensemble des ports du golfe de Gascogne (4 577 en 80) et le pourcentage est sensiblement le même en ce qui concerne les hommes (9 190 marins embarqués à la pêche artisanale en 1980).

938 navires sont armés en petite pêche, soit 81 % de la flottille alors que 109 et 105 navires sont respectivement armés en pêche côtière et en pêche au large. Il convient de préciser que seuls les quartiers de l'Ile d'Yeu et des Sables d'Olonne arment des navires en pêche au large.

b) *Caractéristiques techniques des moyens de production (tabl.2, fig. 1).*

. Tonnage ou jauge brute

872 navires font moins de 10 tonneaux de jauge brute, soit près de 76 % de la flottille. Les 14 navires de plus de 50 tonneaux appartiennent aux quartiers de l'Ile d'Yeu et des Sables d'Olonne.

. Puissance

742 unités, soit près de 65 % de la flottille, ont des puissances déclarées de moins de 100 cv. On a dénombré seulement 50 navires dont la puissance est supérieure à 400 cv.

. Longueur

914 navires mesurent moins de 12 mètres, soit près de 80 % de la flottille et 1 seul navire fait plus de 25 m (26,80). Les navires de plus de 17 mètres sont localisés dans le quartier de l'Ile d'Yeu et dans celui des Sables d'Olonne.

. Age

La tranche d'âge la mieux représentée est celle des navires de 10 à 20 ans. Elle représente 43 % de la flottille. Le pourcentage d'unités dans les classes 0-10 ans et supérieur à 20 ans est respectivement de 37 % et de 20 %.

c) *Polyvalence des moyens de production.*

Elle est exprimée par la distinction d'un nombre important de familles de navires sur la base de leurs activités et parfaitement illustrée par le dénombrement du nombre de navires actifs par métiers pratiqués le plus souvent sur des bases saisonnières. La polyvalence est plus marquée pour les petites unités alors qu'apparaît une spécialisation plus importante pour les plus gros navires.

Le rapport entre le total du nombre de navires concernés par les différents métiers (2 170) et le nombre de navires actifs (1 152) est voisin de 2 à l'échelle de la région. Cela illustre le fait que certains navires ne pratiquent qu'un seul métier alors que d'autres peuvent accomplir 2 et souvent 3 métiers au cours d'une année d'exercice de la pêche (civelle de décembre à avril, chalut poisson-petite pêche de mai à septembre, drague à moule en octobre-novembre par exemple).

d) *Diversité et importance des différentes activités.*

La flottille de la région exerce une vingtaine d'activités différentes dont l'importance est exprimée par l'estimation du nombre de mois x bateau et par le nombre de navires actifs par métier au niveau des stations maritimes.

Dans un souci de synthèse, à l'échelle des quartiers maritimes et de l'ensemble de la région, on a répertorié 16 grandes catégories d'activités et il faut préciser que si certaines d'entre-elles sont très homogènes, d'autre par contre le sont beaucoup moins. C'est en particulier le cas de l'activité palangre qui regroupe des métiers aussi différents que la pêche de la taupe, du merlan, du bar et du congre. Cela étant précisé le tableau 3 et les figures 2 et 3 expriment l'importance relative des différents métiers.

Un classement basé sur le nombre de mois d'activité x bateau fait ressortir à la première place

- . la pêche à la civelle (520 mois x bateau) pour le quartier maritime de Nantes.
- . la pêche aux casiers à gros crustacés (400 mois x bateau) pour le quartier maritime de Noirmoutier.
- . la pêche au chalut à poisson-petite pêche (741 mois x bateau) pour le quartier maritime de St Nazaire.
- . la pêche à la palangre (476 mois x bateau) pour le quartier maritime de l'Ile d'Yeu.
- . la pêche à la palangre (772 mois x bateau) pour le quartier maritime des Sables d'Olonne.

Un classement basé sur le nombre de navires actifs par métier diffère quelque peu car il ne prend pas en compte la durée de la saison de pêche.

. la pêche à la civelle arrive au premier rang pour les quartiers maritimes de Nantes (133 navires), Noirmoutier (81 navires) et St Nazaire (169 navires).

. la pêche à la palangre reste en tête pour les 2 autres quartiers maritimes avec pour l'île d'Yeu 76 navires et pour les Sables d'Olonne 94 unités.

A l'échelle de la région, le premier classement fait apparaître l'importance de la pêche au chalut à poisson-petite pêche qui arrive en tête avec 1 847 mois x bateau, soit 15,5 % de l'ensemble des mois d'activités (11 950 mois x bateau) suivie de près par la pêche à la palangre (15,1 %), la pêche au tamis à civelle (14,2 %) et la pêche aux casiers à gros crustacés (10,1 %). Ces 4 activités représentent 55 % du temps navire consacré à la pêche.

Le deuxième classement montre que c'est la pêche au tamis à civelle qui mobilise le maximum de bateaux (444 unités), soit 20,5 % de l'ensemble des navires concernés par les différents métiers (2 170) suivie par la pêche au chalut à poisson-petite pêche (13,1 %), la pêche à la palangre (12,2 %) et la pêche au chalut à crevette grise (9,9 %). Ces 4 activités concernent près de 56 % des navires armés aux différentes pêches.

CONCLUSION.

Dans cette première approche de l'étude des pêcheries, nous avons caractérisé l'outil de production, défini les modalités d'exploitation et quantifié en terme de temps x bateau et en nombre de navires concernés les différentes activités de pêche pratiquées par la flottille de la région des Pays de la Loire pour l'année 1981. Cette étude a posteriori ne pouvait avoir d'autres ambitions que d'aboutir à une reconnaissance des différentes pêcheries et à des estimations globales concernant leur importance. Elle ne constitue pas une fin en soi, mais doit être considérée au contraire comme le premier terme d'un travail qui devrait permettre après développement

. de mieux caractériser la pression exercée par les différentes composantes de la flottille sur les différents stocks exploités en la quantifiant en terme d'effort de pêche,

. de mieux cerner la production en permettant la mise au point d'un système d'évaluation des captures basé sur l'étude de la production de bateaux types choisis au sein de certaines familles de navires.

. d'assurer ainsi le suivi de l'état des ressources et de leur évolution.

. de mieux connaître les schémas d'exploitation des différentes pêcheries et leurs composantes socio-économiques.

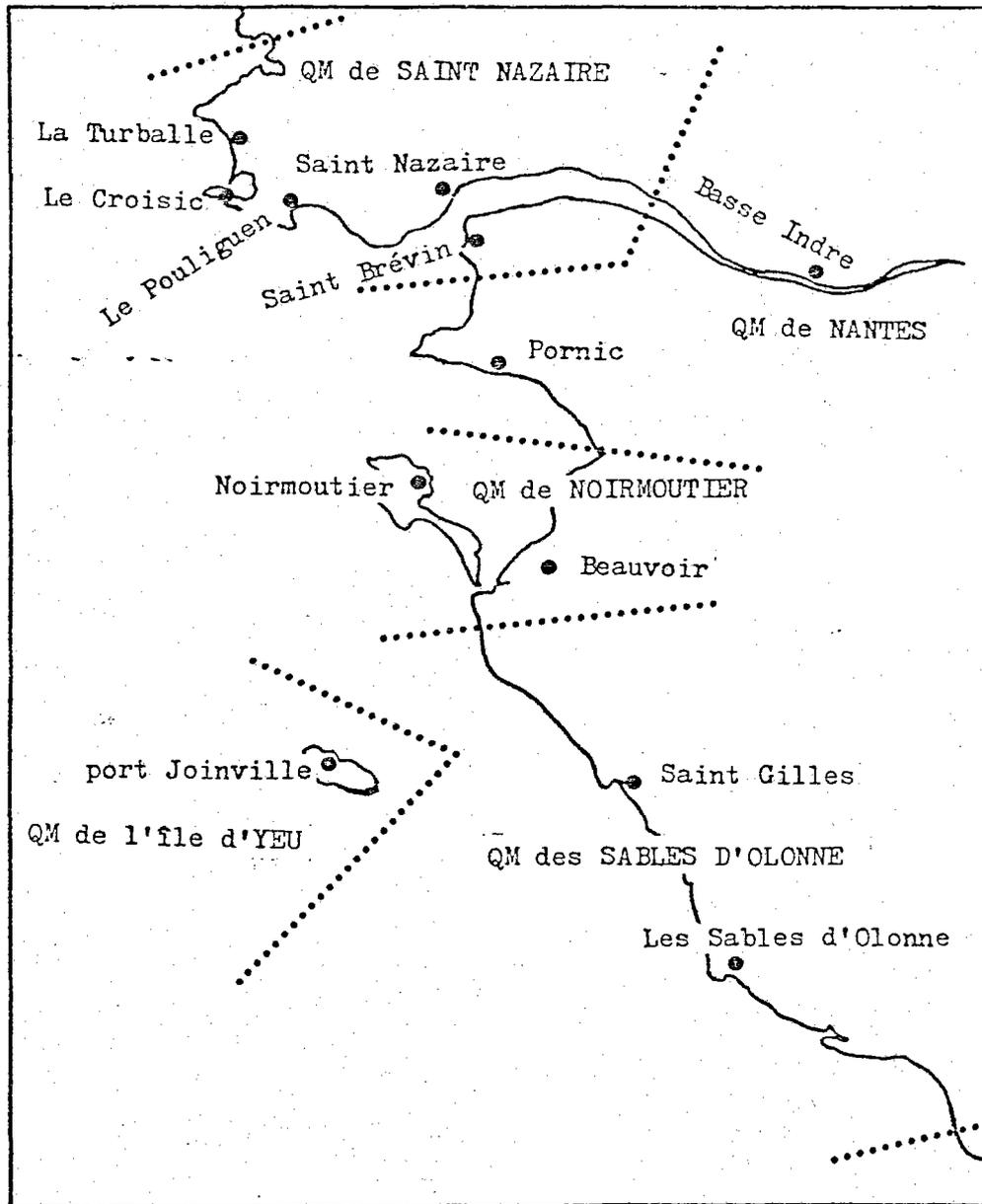
Le nécessaire développement de l'étude passe

1. par une actualisation annuelle de la délimitation des flottilles et on peut concevoir que ce travail soit effectué au niveau des services des Affaires maritimes.

2. par la mise en place d'un système complet de collecte de données d'effort et de production par métiers. Ce système actuellement opérationnel sous la responsabilité de l'ISTPM dans le cadre de la filière A pour le port des Sables d'Olonne doit être étendu aux ports de moindre importance possédant une criée tels que St Gilles-Croix de Vie, l'Herbaudière, Le Croisic, La Turballe et fonctionnant sous la responsabilité des Affaires maritimes (filière B). Il doit être complété par l'extension d'une procédure actuellement initiée dans certains ports sans criée sous la responsabilité de l'ISTPM et des Affaires maritimes (filière C). Cette extension du système statistique dépend de la mise en place d'enquêteurs et d'une structuration de l'échantillonnage des captures dans la filière C pour les métiers les plus importants car il est vain d'espérer disposer d'un enquêteur à chaque point de débarquement.

3. par la mise en place d'un système de collectes de données économiques et sociales pour connaître les conditions d'exploitation des différentes pêcheries (financement, contraintes de marché, rentabilité..).

C'est à ce prix que nous disposerons des éléments susceptibles de permettre de jeter les bases d'un aménagement des pêcheries dans leur contexte socio-économique et dans le sens d'une meilleure productivité et d'une gestion réelle des ressources.



● Implantation de station maritime
..... Limite de quartier maritime (QM)

Pays de la Loire. Limites géographiques des 5 quartiers maritimes et implantation des stations maritimes.

Quartier maritime	Station maritime	Type d'armement			Nombre de navires		Nombre d'hommes	
		Petite pêche	Pêche côtière	Pêche au large				
Saint Nazaire	La Turballe	84	7		91		249	
	Le Croisic	71	17		88		242	
	Le Pouliguen	13			13		22	
	St Nazaire	72	6		78		139	
	St Brévin	50			50		57	
	Total quartier	290	30			320	709	
Nantes	Basse Indre	63			63		71	
	Pornic	84	1		85		96	
	Total quartier	147	1			148	167	
Noirmoutier	Beauvoir	101			101		246	
	Noirmoutier	84	30		114		126	
	Total quartier	185	30			215	372	
Yeu	Port Joinville	97	15	37	149		391	
	Total quartier	97	15	37		149	391	
Les Sables d'Olonne	St Gilles							
	Croix de vie	129	21	5	155		361	
	Les Sables d'Olonne	90	12	63	165		440	
	Total quartier	219	33	68		320	801	
Ensemble Région Pays de Loire		938	109	105		1152	2 440	

Tabl.1 - La flottille de pêche de la région des Pays de Loire en 1981 (répartition des navires par station, par quartier maritime et par type d'armement). Distribution des effectifs en hommes.

	TONNAGE (tx)					PUISSANCE (cv)					LONGUEUR (m)					AGE (années)		
	< 5	5-10	10-25	25-50	> 50	< 100	100-200	200-300	300-400	> 400	< 10	10-12	12-17	17-23	23-30	< 10	10-20	> 20
S.M. Basse Indre (N = 63)	59	4				58	5				63					32	23	8
S.M. Pornic (N = 85)	48	36	1			74	9	2			79	5	1			19	38	28
Q.M. Nantes (N = 148)	107	40	1			132	14	2			142	5	1			51	61	36
S.M. Beauvoir (N = 101)	86	15				98	3				99	2				25	46	30
S.M. Noirmoutier (N = 114)	60	21	32	1		82	27	5			78	13	23			41	49	24
Q.M. Noirmoutier (N = 215)	146	36	32	1		180	30	5			177	15	23			66	95	54
S.M. St Brévin (N = 50)	35	14	1			44	6				45	5				19	27	4
S.M. St Nazaire (N = 78)	37	30	5	6		58	15	5			63	6	9			26	33	19
S.M. Le Pouliguen (N = 13)	8	5				11	1	1			12	1				7	2	4
S.M. Le Croisic (N = 88)	32	32	5	19		53	18	12	4	1	58	8	22			37	37	14
S.M. La Turballe (N = 91)	26	34	8	23		39	26	11	8	7	44	21	26			44	40	7
Q.M. St Nazaire (N = 320)	138	115	19	48		205	66	29	12	8	222	41	57			133	139	48
Q.M. Ile d'Yeu (N = 149)	74	23	14	29	9	95	19	13	8	14	96	6	13	34		56	60	33
S.M. St Gilles (N = 155)	65	45	26	19		79	53	12	10	1	95	23	31	6		52	71	32
S.M. Les Sables (N = 165)	34	49	21	56	5	51	50	19	18	27	73	19	26	43	4	64	71	30
Q.M. Les Sables (N = 320)	99	94	47	75	5	130	103	31	28	28	168	42	57	49	4	116	142	62
ENSEMBLE REGION PAYS DE LOIRE. (N = 1 152)	564	308	113	153	14	742	232	80	48	50	805	109	151	83	4	422	497	233

Tabl.2 - Répartition des caractéristiques techniques de la flottille de la région des Pays de Loire (1 152 navires).

N° de Réf.	Principaux métiers pratiqués	Quartiers maritimes					ENSEMBLE REGION Pays de Loire 1 152 navires
		Nantes 148 navires	Noirmoutier 215 navires	St Nazaire 320 navires	Ile d'Yeu 149 navires	Les Sables d'Olonne 320 navires	
1	chalut à crevette grise	273 (54)	109 (21)	361 (78)		367 (62)	1 110 (215)
2	chalut poisson (petite pêche)	204 (44)	305 (53)	741 (110)	36 (3)	561 (75)	1 847 (285)
3	chalut poisson- langoustine (pêche côtière)	12 (1)	85 (10)	291 (30)		294 (30)	682 (71)
4	chalut poisson- langoustine (pêche au large)				39 (4)	663 (62)	702 (66)
5	chalut pélagique			246 (23)		219 (41)	465 (64)
6	tamis à civelle	520 (133)	289 (81)	651 (169)		234 (61)	1 694 (444)
7	casiers à crabes	32 (7)	400 (74)	196 (35)	381 (52)	199 (29)	1 208 (197)
8	casiers à crevettes	19 (7)	232 (67)	188 (43)	64 (16)	166 (58)	669 (191)
9	palangres	78 (13)	358 (64)	122 (18)	476 (76)	772 (94)	1 806 (265)
10	filets côtiers	299 (53)	76 (25)	287 (60)	174 (37)		836 (175)
11	filets du large				292 (28)	10 (1)	302 (29)
12	ligne de traine côtière		9 (3)	117 (26)	48 (9)		174 (38)
13	ligne à thon				45 (15)	29 (8)	74 (23)
14	Casiers à seiche		38 (14)	8 (4)			46 (18)
15	Drague à moules	40 (20)	85 (22)	20 (11)			145 (53)
16	Drague à coquilles		7 (2)	63 (9)			70 (11)
17	Divers		100 (22)	8 (2)	12 (1)		120 (25)
	Mois d'activité	1 477	2 093	3 299	1 567	3 514	11 950
	Nbre de navires concernés	332	458	618	241	521	(2 170)

Tabl.3 - Répartition et estimation de l'activité en mois x bateau par métiers pratiqués pour les navires de la région des Pays de La Loire (les chiffres entre parenthèses expriment le nombre de navires concernés par métier).

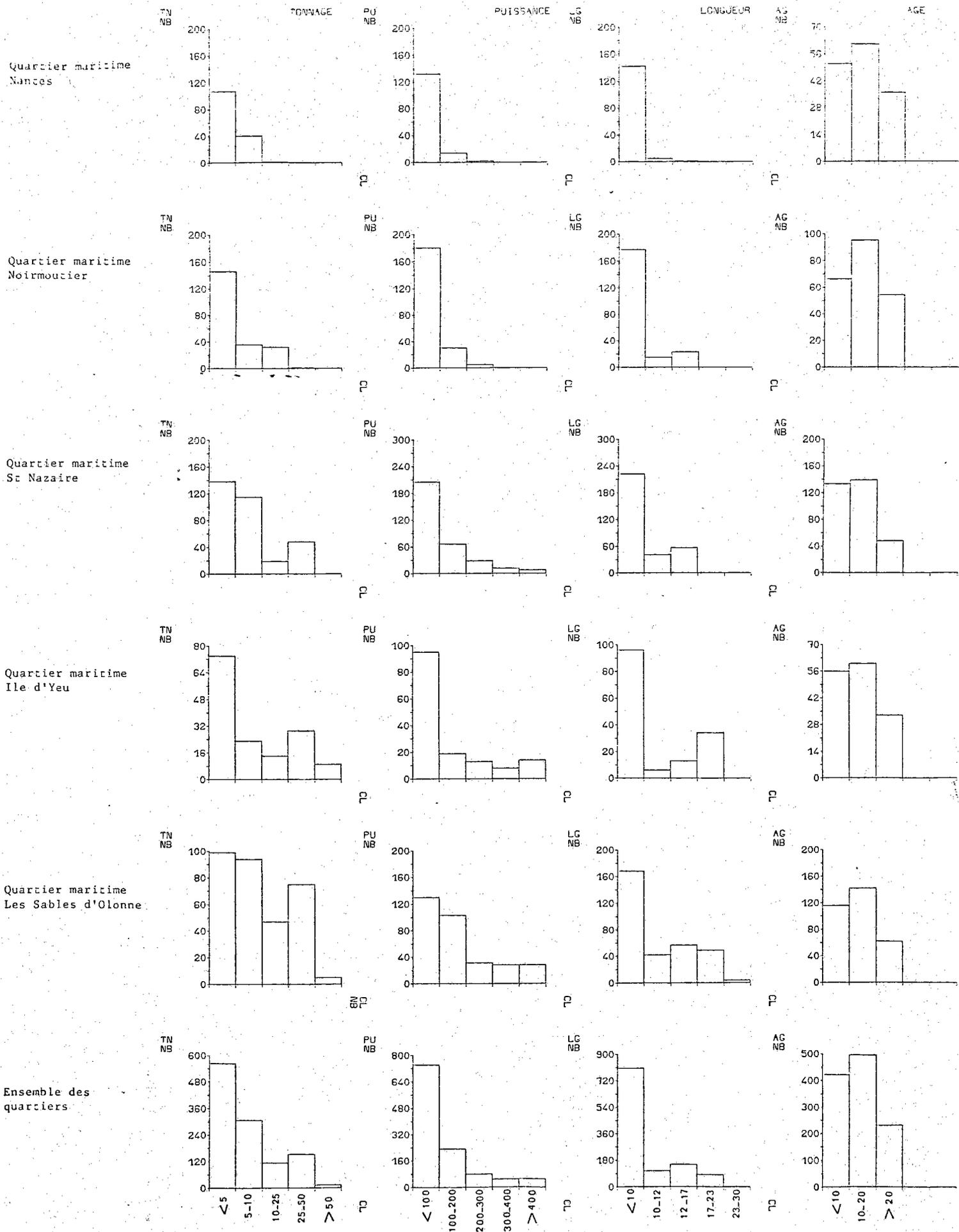


Fig.1 - Répartition des caractéristiques techniques de la flottille de pêche de la région des Pays de la Loire (1 152 navires).

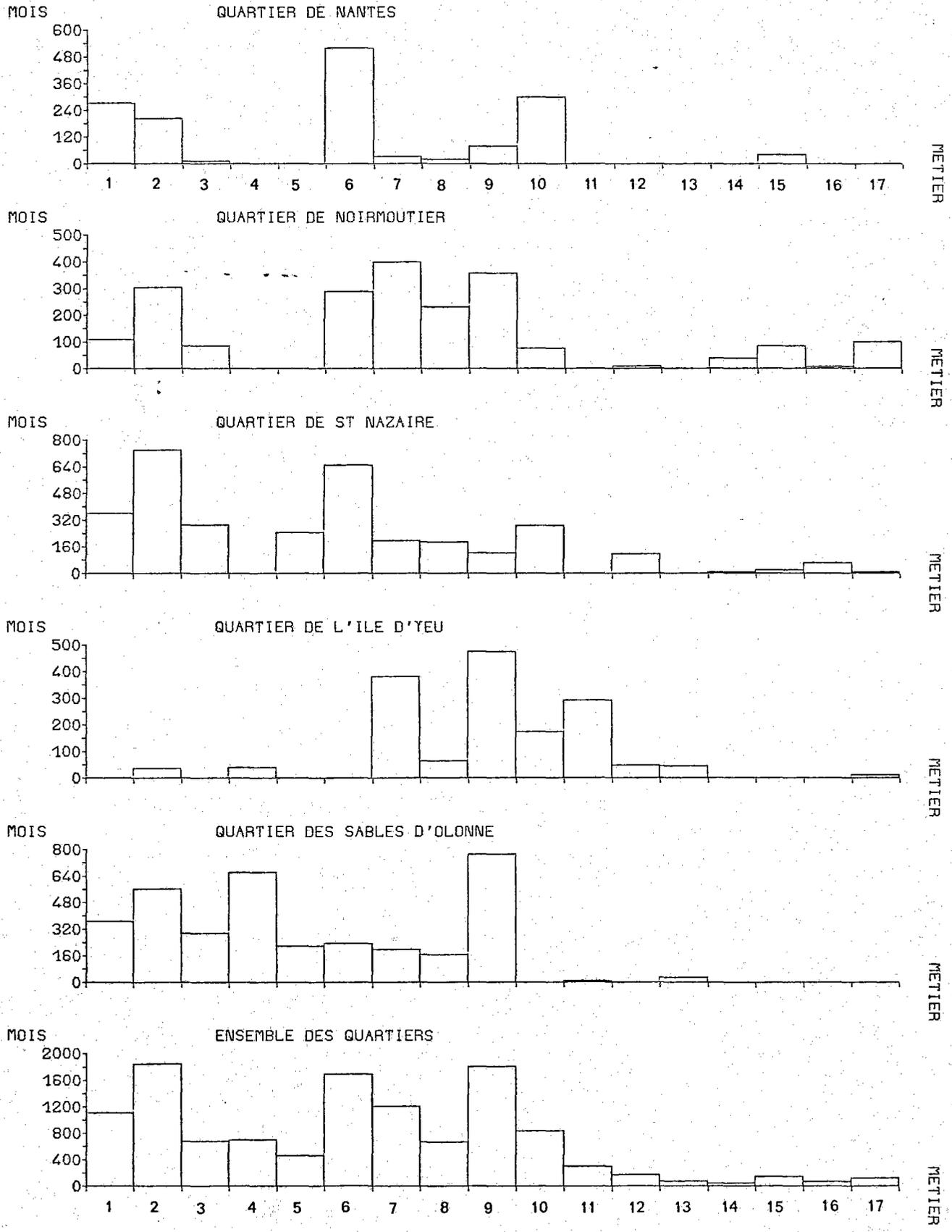


Fig.2 - Répartition et estimation de l'activité en mois x bateau par métiers pratiqués pour les navires de la région des Pays de la Loire.(métiers 1 à 17 : cf tabl.3)

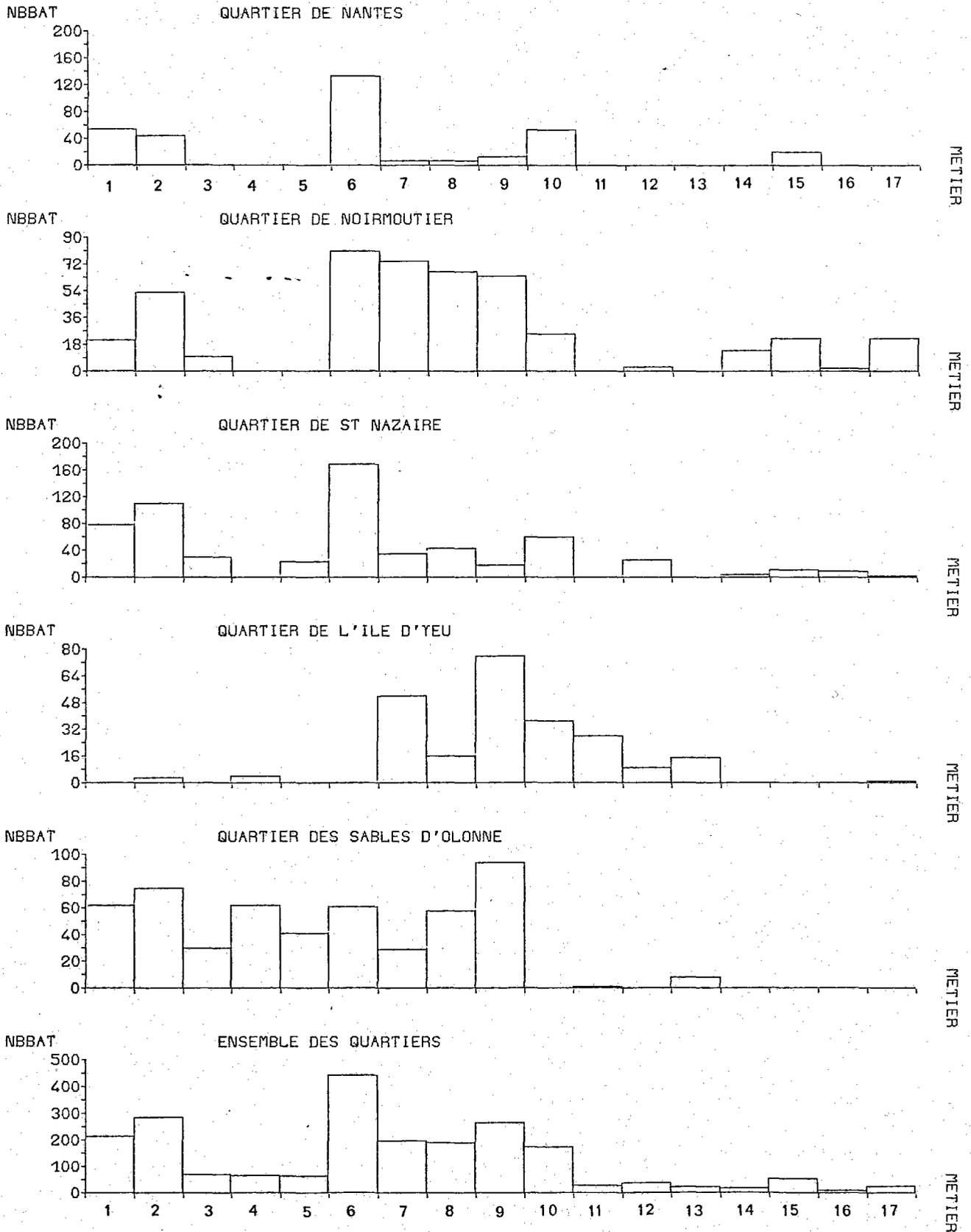


Fig.3. - Répartition et estimation de l'activité en nombre de bateaux concernés par métiers pratiqués pour les navires de la région des Pays de la Loire. (métiers 1 à 17 : cf tabl. 3).